Les mots de l’école, au Québec

Pour les parents. Plan d’intervention, EHDAA, et la différence décisive entre adaptation et modification.

EHDAA, plan d’intervention, mesure d’adaptation, modification : le vocabulaire scolaire québécois est précis, et cette précision a des conséquences très concrètes. Une famille peut accepter une mesure sans savoir qu’elle touche au diplôme. Cette page traduit les termes à partir des documents officiels du ministère et du guide destiné aux parents publié par l’Office des personnes handicapées.

Centre de services scolaire

L’organisme qui administre les écoles publiques de votre territoire. Une réforme de la gouvernance scolaire a transformé en 2020 la plupart des commissions scolaires en centres de services scolaires. Neuf commissions scolaires anglophones et deux commissions à statut particulier subsistent, ce qui explique que les deux appellations circulent encore.

DEPUIS	LES DEUX TERMES
2020	Coexistent encore

EHDAA

Élève handicapé ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage

La catégorie administrative qui ouvre l’accès à certains services. Elle recouvre des situations très différentes : déficiences intellectuelles, motrices, organiques, langagières, visuelles, auditives, troubles envahissants du développement, troubles graves du comportement, difficultés d’apprentissage.

Élève à risque

Une notion distincte, et c’est important : un élève à risque n’est pas compris dans l’appellation EHDAA. Il s’agit d’un élève qui présente des facteurs de vulnérabilité susceptibles d’influer sur son apprentissage ou son comportement. Cette notion existe précisément pour qu’un enfant en difficulté soit suivi sans qu’il faille d’abord le faire reconnaître comme handicapé ou en difficulté.

SUPPOSE	À RETENIR
Aucune reconnaissance préalable	C’est souvent la bonne porte d’entrée

Plan d’intervention

Le document qui coordonne les actions autour de votre enfant. La direction de l’école en est responsable, et elle l’établit avec l’aide des parents, du personnel qui donne les services, et de l’élève lui-même à moins qu’il en soit incapable. Participer à son élaboration est un droit, pas une faveur. Le plan fait l’objet d’une évaluation périodique, dont les parents sont informés.

RESPONSABLE	VOUS Y PARTICIPEZ
La direction de l’école	De droit

Les trois niveaux

Flexibilité, adaptation, modification

C'est la distinction la plus importante de ce document. Les trois mots se ressemblent, et le troisième n'a pas du tout les mêmes conséquences que les deux premiers. Quand on vous propose quelque chose pour votre enfant, demandez toujours duquel des trois il s'agit.

Flexibilité pédagogique

L'enseignant propose différentes options à l'ensemble du groupe : dans les contenus, les façons de travailler, l'organisation ou les productions attendues. Elle concerne tous les élèves, et il ne s'agit pas d'un enseignement individualisé.

CONCERNE	ATTENTES
Toute la classe	Inchangées

Mesure d'adaptation

Un ajustement essentiel qui permet à un élève de surmonter ou d'atténuer un obstacle pendant l'apprentissage. Elle s'adresse à un élève présentant des difficultés importantes ou des limitations. Point décisif, écrit noir sur blanc dans les documents ministériels : elle ne modifie pas les attentes envers l'élève, et elle n'a pas d'impact sur ce qui est appris ni sur ce qui est évalué.

ATTENTES	ÉVALUATION
Inchangées	Inchangée

Modification des attentes

Ici, on change ce qui est attendu de l'élève : des attentes personnalisées remplacent les exigences du programme pour une matière. Les documents la qualifient de modalité exceptionnelle. Elle se décide dans la démarche du plan d'intervention, et l'enseignant ne décide pas seul. L'élève est ensuite évalué selon ces attentes-là, ce qui apparaît différemment au bulletin. Les parents doivent être informés des répercussions éventuelles sur le cheminement scolaire et sur l'obtention du diplôme d'études secondaires.

ATTENTES	PEUT TOUCHER
Modifiées	Le diplôme

Ce que ça change pour vous

Une modification n'est pas définitive : les documents précisent qu'elle ne veut pas nécessairement dire que l'élève ne suivra plus jamais le parcours régulier, et que la décision doit être révisée périodiquement. Mais c'est la seule des trois qui touche au diplôme, et c'est la question à poser avant de signer.

Services éducatifs complémentaires

L'ensemble des services offerts en plus de l'enseignement : psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, orthophonie, santé et services sociaux. Un élève peut aussi recevoir des services d'ergothérapie.

Personnel en orthopédagogie

Il dépiste, identifie et évalue les difficultés et les troubles d'apprentissage scolaire. Il planifie des interventions, soutient les enseignants et les parents, et travaille avec l'élève individuellement, en petits groupes, ou parfois directement dans la classe.

Conseiller en adaptation scolaire

Peu connu des familles, et pourtant : ce professionnel agit comme personne-ressource auprès des parents. C'est une porte d'entrée utile quand on ne sait pas à qui s'adresser dans l'organisme scolaire.

UTILE QUAND	AUTRE CONTACT
Vous ne savez pas par où commencer	Le comité EHDAA de votre organisme

Les formules de scolarisation

Quatre possibilités : la classe ordinaire à temps plein ; la classe spéciale avec intégration, où l'enseignement est partagé entre les deux selon les besoins ; la classe spéciale dans une école ordinaire ; et l'école spécialisée, organisée par type d'incapacité. L'organisme scolaire doit considérer avant tout la classe ordinaire, avec les adaptations et le soutien requis.

PRIORITÉ LÉGALE	DÉCIDÉ DANS
La classe ordinaire	Le plan d'intervention

Si vous n'êtes pas d'accord

La direction doit vous indiquer la possibilité de recourir à la procédure de traitement prévue par la Loi sur le protecteur national de l'élève. Un conseiller de l'Office des personnes handicapées peut aussi vous accompagner aux rencontres du plan d'intervention.

Ce que ce document n'est pas

Une source officielle. Les pratiques varient d'un organisme scolaire à l'autre. La direction de l'école et le conseiller en adaptation scolaire restent les bonnes adresses.

Devant une proposition, une seule question à poser : est-ce de la flexibilité, une adaptation, ou une modification ?

Caroline Filippi, enseignante spécialisée

J'accompagne à distance des familles et des équipes d'école quand une situation d'élève bloque. Cette fiche est libre : vous pouvez l'imprimer, la transmettre et la diffuser.